

**Vous souhaitez**

- Exercer contre rémunération au sein d'associations sportives ?
- Animer dans le cadre d'une activité professionnelle complémentaire ?
- Encadrer des séances diversifiées à partir d'activités chorégraphiées, renforcement musculaire, techniques douces ?

L'obtention du

**CQP ALS option AGEE**

sera votre clé d'entrée pour concrétiser ce projet !



Pour toute demande d'informations complémentaires, programme détaillé, devis, dossier d'inscription :

Comité Régional EPGV Franche-Comté  
 Maison Régionale des Sports  
 3 avenue des Montboucons • 25000 Besançon  
 Tél. 06 74 99 00 61 ou 06 87 44 08 70  
 E.mail : coreg24.epgvfc@gmail.com

[www.sport-sante.fr/ffepgv/franchecomte](http://www.sport-sante.fr/ffepgv/franchecomte)



Arborescence ne pas jeter sur la voie publique



**DEVENEZ ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF**

Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression





**Venez vous former avec**  
 le Comité Régional  
 d'Éducation Physique  
 et de Gymnastique  
 Volontaire de Franche-Comté

Organisme de formation, spécialisé  
 dans le domaine de l'animation  
 sportive et de la Prévention Santé

**Centres de formation :**

- Besançon (25)
- Bellecin (39)
- Gray (70)



**Contact :**

Comité Régional EPGV Franche-Comté  
 Tél. 09 66 94 97 77  
 E.mail : coreg24.epgvfc@gmail.com



Offre de  
 formation



**CQP ALS option AGEE**

Certificat de Qualification Professionnelle  
 Animateur de Loisir Sportif  
 option Activités Gymniques d'Entretien  
 et d'Expression

**Programme de la formation :**

- 110 h en centre de formation
- 1 journée de positionnement (en septembre)
- 4 modules de 4 jours répartis entre octobre et avril
- 50 h en structures de stage (associations sportives)
- 3 heures de stage par semaine à effectuer
  - sur des séances proposées en milieu associatif,
  - aux côtés d'un animateur expérimenté,
  - de janvier à mi-juin
- 3 h de certifications (courant juin)
- Clôture des inscriptions : mi-septembre

**Conditions d'entrée en formation :**

- Sélection sur dossier,  
 au regard des critères suivants :
- Pratique régulière du renforcement musculaire, techniques douces, activités chorégraphiées.
  - Être titulaire du module Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).
  - Avoir 18 ans.

